

## À PARTIR DU 1er JANVIER 2022

### Nouvelles conditions d'entrée - Covid Safe Ticket À partir de 16 ans

Nous souhaitons que les visites et événements organisés par Explore.Brussels se déroulent de la manière la plus sécurisée possible. C'est pourquoi, conformément à la réglementation actuelle du gouvernement fédéral concernant le COVID, il faut présenter son COVID SAFE TICKET pour y accéder à partir du 01/01/2022 : chaque visiteur (âgé de 16 ans et plus) devra présenter un Covid Safe Ticket et une pièce d'identité officielle en cours de validité. Les enfants de moins de 16 ans ne devront donc pas présenter de Covid Safe Ticket. Avant d'accéder aux événements organisés par Explore.Brussels, et durant toutes les visites, les gestes barrières seront toujours d'application, y compris le port du masque.

#### Quelles sont les conditions d'entrée ?

Le COVID SAFE TICKET (QR code sur l'application CovidSafe.be ou en version papier) permettra l'entrée si :

- Vous disposez d'un certificat de vaccination qui prouve que vous êtes entièrement vacciné au moins deux semaines avant l'événement.
- Vous présentez un test PCR NÉGATIF datant de moins de 72H (date et heure de prélèvement).
  - Validité : jour du prélèvement + 3 jours (fin de validité à 23h59).
- Vous présentez un test ANTIGÉNIQUE NÉGATIF datant de moins de 48H (date et heure de prélèvement).
  - Validité : jour du prélèvement + 2 jours (fin de validité à 23h59).
  - Important : ce test antigénique doit être effectué par un professionnel de la santé, PAS de test personnel !
- Vous disposez d'un certificat de guérison faisant suite à un test PCR positif (de plus de 10 jours et moins de 6 mois) via l'application CovidSafe.be.

Différents scénarios si vous vous faites tester :

- ✓ Si le test est négatif, l'entrée est acceptée.
- ✗ Si vous ne disposez pas de QR code (sur l'application CovidSafe.be ou en version papier) ou de pièce d'identité officielle en cours de validité, vous ne pourrez pas accéder au site.
- ✗ Si vous effectuez un autotest, vous ne pourrez pas participer à l'événement. Seuls les tests antigéniques réalisés par un professionnel de la santé et enregistrés sur votre application CovidSafe.be ou via le site MaSanté sont valables !
- ✗ S'il est impossible de contrôler le test, vous ne pourrez pas participer à l'événement. Il faut donc se munir d'un QR code sur l'application CovidSafe.be ou en version papier avant de se rendre à l'événement et se présenter à l'entrée avec sa pièce d'identité officielle en cours de validité. Les captures d'écran ne seront pas acceptées.
- ✗ Si le test est positif, vous ne pourrez pas accéder au site.

À propos des groupes scolaires, une classe peut participer à une visite sans devoir montrer le CST, même s'il s'agit d'élèves de + de 16 ans. Ces élèves devront par contre porter un masque pendant leur visite. Pour rappel : le port du masque reste obligatoire à partir de 6 ans.

#### Vous n'avez pas de CST ?

Vous pouvez tout de même participer aux visites et activités selon les modalités suivantes : en groupe privatif respectant un protocole sanitaire strict et avec la jauge maximale autorisée restreinte pour garantir l'événement covid-free.

### **Comment cela se passe-t-il concrètement ?**

Présentez-vous à l'entrée avec votre Covid Safe Ticket valide (= QR code sur l'application CovidSafe.be ou QR code en version papier «Certificat Numérique Européen Covid»).

Attention : votre \*pièce d'identité officielle en cours de validité est vérifiée simultanément avec votre QR code, assurez-vous d'avoir une pièce d'identité officielle en cours de validité sur vous. \*Pièce d'identité = tout document qui indique le nom respectif de la personne qui se présente avec le QR code (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte d'étudiant, etc.)

Attention : une bonne visibilité est nécessaire. Les téléphones endommagés (écran cassé, griffé, fêlé, ...) rendant illisible le QR code ne seront pas acceptés et considérés comme non-valables. L'impression du «Certificat Numérique Européen Covid» doit être parfaite, tous les éléments doivent être visibles sans aucune confusion.

### **Où puis-je me procurer mon COVID SAFE TICKET ?**

Votre COVID SAFE TICKET est identique à votre Digital Covid Certificate : à savoir un QR code valable en provenance de l'appli CovidSafe.be ou en version papier. Si vous séjournez en Belgique, nous scannerons le QR code.

Pour les visiteurs venant d'un autre pays de l'Union européenne, de l'Espace économique européen, du Royaume-Uni ou de la Suisse, nous scannerons le QR code émis dans votre pays d'origine. Il faudra, pour ceux-ci aussi, respecter les critères précédemment mentionnés : vaccination complète + 2 semaines, test PCR -72h, test AG -48h ou certificat de rétablissement.


Attention : en France, le gouvernement accepte la vaccination complète après une seule dose si le citoyen a été infecté par le COVID-19, ce qui n'est pas le cas en Belgique. Il faut donc bien 2 doses + 2 semaines ou 1 dose + 2 semaines pour le J&J.

**IMPORTANT:** vous devez AU PREALABLE installer l'appli CovidSafe.be ou une autre «European Digital Covid Certificate» appli sur votre smartphone, ou disposer du QR code en version papier. Les captures d'écran ne sont pas autorisées. Sans un QR code valable et votre pièce d'identité officielle en cours de validité, nous ne pouvons pas contrôler votre statut Covid et vous ne pouvez dès lors pas participer aux événements ou visites. N'oubliez donc pas votre pièce d'identité officielle en cours de validité !

- Vous pouvez télécharger gratuitement l'application CovidSafe.be dans l'App Store (iOS) ou dans le Google Play Store.

### **Que faire si l'accès m'est refusé ?**

Si une lumière rouge apparaît lors de la vérification de votre QR code, l'accès vous sera refusé. Il est donc de votre responsabilité de satisfaire aux conditions du Covid Safe Ticket. Si la lumière rouge apparaît au moment de scanner le QR code sur l'application CovidSafe.be, mettez à jour votre application ou réinstallez-la.

 Une visite ou activité pour laquelle le visiteur s'est inscrit alors qu'il n'est pas en règle de Covid Safe Ticket ne sera pas remboursée. Toute demande de remboursement/d'annulation doit être faite par écrit au minimum 36h avant le début de la visite/activité, sans quoi elle ne sera pas remboursée. Pour toute activité pour laquelle le Covid Safe Ticket n'est pas obligatoire, ceci sera clairement indiqué sur le site et le protocole classique sera d'application.

⚠ Les tests ne seront pas organisés par Explore.Brussels. Vous trouverez les centres de testing en Belgique via le lien suivant : <https://www.info-coronavirus.be/fr/dépistage/>